

de Paris a été signalé. Le dirigeable marchait à bonne allure. Des amateurs en ont pris des vues photographiques à son passage au-dessus de la ville.

Sainte-Menehould, 15 janvier. — Le dirigeable « Ville de Paris » a passé au-dessus de Sainte-Menehould, à six heures dix du soir.

Après avoir atterri dans la plaine de Valmy pour procéder à quelques réparations, un rayon d'essence étant en effet dessoudé, le dirigeable avait fait route sur Verdun.

L'arrivée à Verdun

LA RECEPTION. — L'ENTHOUSIASME

Verdun, 15 janvier. — Le dirigeable « Ville de Paris » est arrivé à Verdun à sept heures dix du soir.

Une foule énorme était massée sur la place où est édifié le hangar de Belleville dans lequel doit être remis le ballon.

Le général gouverneur n'est à leur tête, de nacelle le commandant Boutillier, le capitaine et le mécanicien Foucault et leur serre chaleureusement la main.

Il leur adresse au nom de la place de Verdun ses plus vives félicitations. Un projecteur placé à quelques centaines de mètres éclaire cette scène que la foule souligne de longues acclamations.

Le ballon a été placé sous le hangar à sept heures trente-trois. A ce moment la foule commence à se disperser.

Le commandant Boutillier, M. Kapfeler et le mécanicien Foucault ont dîné ce soir par le gouverneur.

La traversée a été légèrement contrariée par un vent d'Est. La consommation d'essence a été de vingt-cinq litres ; celle du lest a été insignifiante.

Nouvelles du Parlement

Les Travaux de la Chambre

La décision des groupes sur la fixation de l'ordre du jour

Paris, 15 janvier. — C'est demain que la Chambre, après l'installation du bureau définitif, sera appelée à régler l'ordre de ses travaux pour le début de la session.

Pour les projets de loi on sait déjà que le Conseil des ministres a décidé de demander la mise à l'ordre du jour de la réforme des conseils de guerre, puis de l'impôt sur le revenu.

Deux groupes de la Chambre, la gauche radicale et la gauche démocratique, ont déjà déclaré à ce sujet et décidé de donner la priorité à la réforme des conseils de guerre sur l'impôt du revenu. Quant à la gauche radicale socialiste, elle demande d'abord la discussion de l'impôt sur le revenu.

La Chambre sera appelée à trancher cette question demain à l'occasion d'une motion de M. Malvy, député radical-socialiste, et M. Varenne, député socialiste du Puy-de-Dôme, qui demandent qu'on aborde immédiatement la discussion de l'impôt sur le revenu.

Le gouvernement qui a déjà manifesté son sentiment, on le sait, en se prononçant d'abord pour les conseils de guerre, accepterait à titre de transaction qu'on fit deux parts des séances de chaque semaine, dont une serait réservée à la discussion de la guerre et l'autre à l'impôt sur le revenu.

Quant aux interpellations, deux paraissent devoir précéder toutes celles qui sont annoncées ou déjà déposées : celle de M. Jaurès sur les affaires de Maroc et celle de M. Berteaux sur la situation de la compagnie de l'Ouest.

M. Jaurès demandera la discussion de la séance au jour le plus prochain. Le gouvernement est prêt à accepter le débat le plus tôt possible.

L'ORDRE DU JOUR DE LA CHAMBRE

La décision de la Gauche Radicale-Socialiste

La décision de la Gauche Radicale-Socialiste qui demandait la discussion immédiate de l'impôt sur le revenu, va-t-elle créer un conflit soutenu par certains contre le gouvernement et le parti avancé ?

Si le ministère s'en tenait au programme adopté par la Gauche-Radicale et le groupe de la Gauche Démocratique, la majorité ne ferait aucun doute. Il y aura bataille assez chaude mais le résultat final est que le gouvernement ralliera une majorité à sa manière de voir.

LES COMMANDES DE MATERIEL DES CHEMINS DE FER

(De notre rédacteur parlementaire)

La commission des travaux publics qui s'est réunie cet après-midi, a entendu M. Berteaux, ministre des travaux publics, qui a fait un rapport sur les commandes de matériel des chemins de fer faites par les compagnies, du 1er janvier 1906 au 31 décembre 1907.

Il résulte des déclarations du ministre que les commandes se sont élevées à 482,718,823 francs dont 343,163,733 francs à l'industrie française se décomposent ainsi :

Est, 84,702,920 fr. ; Midi, 11,733,350 fr. ; Nord, 39,054,966 fr. ; Orléans, 55,205,700 fr. ; Ouest, 30,092,000 fr. ; P.-L.-M., 102,875,100 francs et à l'étranger pour 83,532,150 fr. se décomposent ainsi :

Est, 20,431,900 fr. ; Midi, 3,060,050 fr. ; Nord, 12,340,000 fr. ; Orléans, 13,883,000 fr. ; P.-L.-M., 33,249,100 fr.

Le nombre des locomotives est de 732 en France et de 315 à l'étranger.

FEUILLETON DU 16 JANVIER. — N. 35

LA COMTESSE DE CHARNY

Alors, ayant embrassé Sabatien, qui après une nuit heureusement passée se trouvait complètement hors de danger, avant serré sa main fine et délicate de Gilbert dans ses deux jolies mains, Billot prit deux heures de chemin de sa femme, qu'il avait quittée pour huit jours et dont il était absent depuis trois mois.

Puis le suivit, emportant, d'ordre du docteur Gilbert, vingt-cinq bouteilles, destinées à alimenter et à l'équipement de la garde nationale d'Hafamont.

Gilbert resta avec son père.

XVI

Trève

Quelques jours s'étaient écoulés entre les événements que nous venons de raconter et celui où nous allons de nouveau prendre la main fine et délicate de Gilbert dans ses deux jolies mains, désormais le théâtre principal des grandes catastrophes qui vont s'accomplir.

C'est ainsi qu'après cette marche terrible du 6 octobre, au milieu de la boue et du sang, et de ces cris, le pale soleil du lendemain trouva en se levant la cour des Tuileries pleine d'un peuple ému du retour de son roi et affamé de voir.

Pendant toute cette journée, Louis XVI

Les voitures à voyageurs, 718 en France, rien à l'étranger.

Les wagons à marchandises, 30,638 en France et 6,900 à l'étranger.

Les fourgons, 14,140 en France, rien à l'étranger.

LES OPERATIONS DES LIQUIDATEURS

Les groupes dans la future commission.

Paris, 15 janvier. — Les groupes républicains du Sénat se sont mis d'accord sur la répartition des 27 mandats, et les membres de la Commission d'enquête sur les opérations des liquidateurs des congrégations dissoutes.

Cette répartition serait établie dans les proportions suivantes :

Gauche démocratique et radicale-socialiste, 12 membres ; Union républicaine, 7 ; Gauche républicaine, 6 ; Droite, 2.

Les groupes désigneront leurs candidats. On cite MM. Combes, Monis, St-Germain, etc.

Les représentants de la Droite seront MM. Le Prévost-Delannoy et Roux.

Les élections définitives de la liste auront lieu mardi dans les bureaux transformés en sections de vote.

La laïcisation de l'Hôtel-Dieu

Le départ des religieuses de l'Hôtel-Dieu donne lieu à des bagarres. — Des manifestants sont arrêtés pour voies de fait sur un commissaire.

Paris, 15 janvier. — C'est aujourd'hui qu'a eu lieu le départ des Religieuses Augustines de l'Hôtel-Dieu.

A partir d'une heure, des manifestants venus pour saluer les sœurs à leur départ, commencent à se grouper sur le Parvis-Notre-Dame.

On voit successivement arriver MM. Denys-Cochin et Rosambo, députés ; Jousselin, Gaston Méry, Alpy, conseillers municipaux.

Députés et conseillers se présentent à la porte de la grille de l'hôpital et demandent à entrer. Le directeur de l'Hôtel-Dieu refuse d'accéder à leur désir parce que M. Mesurour, directeur de l'assistance publique lui a donné l'ordre de ne laisser entrer personne.

M. Mesurour, qui arrive sur les entrefaites, laisse pénétrer les députés et conseillers municipaux ainsi que quelques fidèles.

A 1 h. 30 la première voiture contenant une douzaine de religieuses s'écarter de l'Hôtel-Dieu. Les manifestants se placent devant les chevaux et les défilent. Des cris de « Vivent les sœurs ! Liberté ! » sont poussés.

La police intervient. Une bousculade se produit. Plusieurs arrestations sont opérées.

Deux individus notamment ont été arrêtés, l'un pour avoir crié : « A bas la République ! l'autre pour avoir donné un coup de canne à M. Bouvier, commissaire de police. Les chevaux attelés à nouveau, la voiture escortée par un commissaire de police et de nombreux agents se remettent en marche.

Les voitures repartent la rue Lagrange. En face le 50 du boulevard Saint-Germain à l'angle de la rue Dante les manifestants qui se sont rassemblés défilent une seconde fois les chevaux.

La police arrive au pas de course et disperse les manifestants.

Des coups sont échangés et là encore des arrestations sont opérées.

L'ordre rétabli, le cortège se remet en marche et s'orne Notre-Dame-de-Bon-Secours par les rues Lagrange et Denfert-Rochereau, l'avenue d'Orléans, la rue d'Alsace, la rue des Plantes.

Un peu avant 3 heures, la voiture toujours escortée par les gardiens de la paix arrive à destination.

Les trois autres voitures qui ont suivi un autre itinéraire sont arrivées à Notre-Dame-de-Bon-Secours sans incident.

Graves accidents dans un incendie

L'explosion d'un fûton de magnésium destinés à la peinture a tué et blessé cinq personnes : les deux photographes de notre confrère « Le Journal » sont grièvement atteints.

Paris, 15 janvier. — Ce soir, un incendie a complètement brûlé l'étage occupé par les bureaux de « L'Argus de la Presse », situés au coin de la rue Druot et de la rue Grange-Batelière.

Les dégâts sont importants.

L'incendie a donné lieu à un accident grave. A l'arrivée d'une pompe à vapeur, un photographe de « Le Journal » voulait prendre un cliché lorsque le fûton de magnésium qu'il tenait à la main fit explosion, blessant cinq personnes, qui ont été transportées dans les pharmacies voisines. Deux seulement sont grièvement atteintes. Ce sont : MM. Levillain et Blain, photographes au « Journal » qui ont été brûlés fortement à la figure. M. Blain a en outre une main déchaussée par des éclats de verre. Quant à M. Levillain il est l'arrière-bras coupé par un éclat de verre également.

Tous deux ont été transportés à l'hôpital Lariboisière dans un état grave.

Informations REGIONALES

Horrible mort d'un ouvrier A LILLE

Au dépôt des tramways un ouvrier électicien a la tête broyée par la chute d'une pièce de moteur

Un pénible et tragique accident a hier soir, causé une douloureuse émotion dans le personnel du dépôt de la rue Aubert. Un ouvrier électicien, occupé à la réparation du moteur d'une voiture a en effet trouvé la mort brutale qui depuis quelques jours s'abat impitoyablement sur le monde des travailleurs.

Voici, dans quelles circonstances s'est produit ce terrible accident qui plonge une famille dans le deuil.

Vers six heures, une voiture était amenée au-dessus de l'une des fosses de visite qui existent sous le grand hall du dépôt. Une réparation importante et délicate devait être effectuée au moteur.

Un ouvrier électicien, M. Lazare Béhaque, âgé de trente ans, demeurant à Hellemmes, rue Anne Lavaux, descendit dans la fosse et se mit au travail, qui consistait à remplacer l'induit du moteur.

Sur un chariot bas, glissé sous le véhicule, cette pièce pesant plusieurs centaines de kilos, reposait sur deux trépieds fut poussée vers l'ouvrier.

Celui-ci arma la vis pour adapter l'induit au moteur.

Soudain, la lourde pièce glissant sur ses supports vint à s'abattre sur la tête de l'électicien qui fut rejeté en arrière contre le fer en V de la fosse.

Prise entre ce fer et l'induit, la tête du malheureux, qui eut à peine le temps de pousser un cri d'appel, fut littéralement broyée.

A l'appel désespéré de Béhaque, ses camarades accoururent et ne relevèrent du fond de la fosse qu'un corps inanimé ; sur la tête fracassée la cervelle s'échappait mêlée de sang.

Avec d'infinies précautions, M. Dolgny, chef du dépôt, fit hisser l'infortuné ouvrier hors du trou fatal et on le porta dans le réfectoire du personnel.

Bienôt arrivait le docteur Jacquemart qui, aidé d'un pharmacien du voisinage, prodigua les soins nécessaires au blessé.

M. Poulet, chef de l'exploitation, et Baron ingénieur de la compagnie, prévenus de ce terrible événement étaient aussitôt accourus sur les lieux.

Dans son état désespéré du malheureux, qui venait d'entrer dans le coma, le praticien ordonna son transport d'urgence à l'hôpital de la Charité, où il fut aussitôt emmené par une voiture d'ambulance.

A peine arrivée, l'infortuné travailleur succomba sans avoir repris connaissance.

M. Villon, commissaire de police du sixième arrondissement, s'est rendu au dépôt pour procéder aux constatations d'usage et établir les responsabilités de ce tragique accident.

Ajoutons que M. Béhaque laisse une veuve et trois jeunes enfants.

UN ENFANT BRULÉ VIF A VALENCIENNES

Un terrible accident s'est produit, hier matin, à Valenciennes, au hameau de Saint-Vaast-la-Haut.

Vers dix heures et demie, le jeune Watrin Paul, trois ans, rue de Tinchon, 62, se trouvant dans le sentier de son premier étage ses parents, étant au travail.

Le frère aîné, un autre bambin de cinq ans, venait de sortir.

Le petit Paul approcha du poêle et le feu prit à ses joues. Un passant, le nommé Eriq dans la rue Sentinelle, entendit ses cris et vint à son secours.

On appela aussitôt un médecin, le docteur Dubus, qui lui donna des soins. Mais l'état du pauvre enfant est très grave et inspire de vives inquiétudes.

On juge du désespoir de la famille.

LE DRAME DE TOURCOING

LE DEPART DU COUPABLE. — L'ETAT DES VICTIMES

Le maréchal-des-logis de gendarmerie Boquet et le gendarme Boutouil ont conduit à Lille mercredi matin Gustave Breyne, le gendarme Boulouil avait eu son souper copié à l'arrestation de Breyne lundi soir. La petite troupe a pris le train de 9 h. 12. L'embarquement a passé presque inaperçu. La plupart des personnes qui se trouvaient à la gare n'avaient pas l'air de se douter que l'homme qui passait, près d'elles, les menottes aux mains, était le triste héros du drame de la rue de Bapaume.

Gustave Breyne avait l'air hébété. Cet homme qui a fait tuer par amour et qui qu'on l'a vu dans le train, l'air triste et n'a pas l'apparence d'un passionné.

L'état des victimes s'est sensiblement amélioré. Philippe Dolebeque est hors de danger. Elle pourra quitter l'hôpital dans quelques jours. Les infirmières s'étonnent de son prodigieux appétit.

Quant à Céline Bertrand elle va mieux et n'a plus permis de l'espérer. La grosse queue d'homme qui passait, près d'elles, a complications peuvent encore surgir.

Les décorations du 1er Janvier

MINISTRE DE L'INTERIEUR

Par décret rendu sur la proposition du président du Conseil, ministre de l'Intérieur, sont promus ou nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur :

Commandeur

M. Vincent, préfet du Nord.

Chevaliers

M. Pigé, conseiller d'arrondissement d'Arvesnes.

M. Romeau, chirurgien en chef de l'Hôpital de Cambrai.

MINISTRE DU TRAVAIL

M. Boulain, inspecteur divisionnaire du Travail à Lille.

DRAME AU REVOLVER A LIEVIN

Un apâché roubaisien tire deux coups de feu sur sa femme.

Il y a environ deux mois sortaient de la prison de Béthune, les nommés Achille Vercauteren et Maria Dana, qui avaient été condamnés pour vols commis à Lens.

Après leur sortie de la prison, à l'estaminet Muscadren, rue Faidherbe, et son maria quelques semaines après sa sortie de prison Mercredi soir, vers 7 heures, Vercauteren se trouvait avec sa femme à l'estaminet Barret, rue J.-B. Desfretz.

Après un court séjour da entre eux, Vercauteren, soudain soudain un revolver de sa poche, en décharge deux coups sur sa femme qui ne fut pas atteinte, ayant eu la précaution de se blottir en toute hâte, derrière un piano automatique.

Le mari poursuivit celui qui se trouvait dans l'estaminet, s'élança vers la forcée et parvint à le maîtriser.

Au même instant, l'agent de police Joly,

qui passait devant l'estaminet, attiré par le bruit des détonations, entra précipitamment dans l'établissement, et, courageusement s'élança sur Vercauteren. Il parvint à le désarmer avec l'aide de plusieurs personnes notamment : MM. Elot Lardé et Decoupligny. Vercauteren, qui opposait une vive résistance, fut ligoté dans une voiture et transporté au poste de police.

Vercauteren qui ne travaille jamais vivait d'expéditions.

Sa femme déclare qu'il obligeait à se livrer à la sous-traitance. C'est parce qu'elle n'avait pas suffisamment travaillé hier soir, jour de marché, qu'il lui tira deux coups de revolver.

Achille Vercauteren est né à Roubaix, le 6 février 1882. Il est très connu dans cette ville dans le milieu des chapeaux et des bonnets.

Sa femme Maria Dana, est également née à Roubaix, le 22 juin 1881 et connue dans le même milieu.

Le commissaire de police continue son enquête et le parquet de Béthune a été avisé. Vercauteren a été transféré aujourd'hui à la prison de Béthune.

LA BANDE POLLET

L'INSTRUCTION JUDICIAIRE

M. Couplaud, juge d'instruction à Hazebrouck, accompagné de son greffier, s'est rendu à Valenciennes dans l'après-midi, à Vieux-Berguin, afin d'interroger plusieurs personnes par commission rogatoire du parquet de Béthune, au sujet de la fameuse bande Pollet, les bandits d'Hazebrouck et de Valenciennes.

M. Couplaud et son greffier sont rentrés à Hazebrouck dans la soirée.

COUR D'ASSISES DU NORD

LISTE DES JURÉS

Voici le liste des jurés désignés par le sort pour siéger au cours de la session des assises du Nord qui s'ouvrira au Palais de Justice de Douai le lundi 3 février prochain, à 11 heures du matin, sous la présidence de M. Thuillier, conseiller à la Cour d'appel de Douai :

JURÉS TITULAIRES. — MM. Manouvrier, procureur, charbon à Lesquin ; Waterloo Henri, apôtre à Lille, place de Tournai, 9 ; Malhon Henri, à Valenciennes, boulevard d'Armentières, 112 ; Bouzid André, propriétaire et maire à Fins-lès-Montaigne ; Mollet Armand, cultivateur à Gonsecourt ; Trévisat Jules, brasseur à Hauumont ; Fauchille Charlemagne, agent de change à Lille, rue Basse, 28 ; Boussier, fabricant de toiles à Proville ; Dessy Jules, comptable à Tourcoing ; Quinquart Jean, propriétaire à Lezennes ; Perron Gustave, cultivateur à Lezennes ; Lebas Eugène, capitaine de douanes, ex-retraité, à Crespin ; Beldi Camille, receveur burlesque à Lille, rue de Valenciennes, 33 ; Meyer Albert, négociant à Fressies ; Colpin Aimable, négociant à Busigny ; Colton Emile, cultivateur à Bousignies ; Fournier Alfred, négociant à Roubaix, rue Pierre-de-Roubaix, 22 ; Cliequenton Henri, propriétaire

à Lille, rue de Douai, 54 ; Pequet-Fernand, propriétaire à Sains-du-Nord ; Sleweyck Georges, négociant à Lille rue de Valenciennes, 20 ; Seguin Claude, rentier à Croix ; Deharveng Georges, brasseur à Hautmont ; Tomlemond Louis, fabricant à Roubaix, rue Saint-Georges, 40 ; Farnes René, brasseur à Brulles ; Welecome Albert, rentier à Roubaix, rue de la Gare, 72 ; Douzaine Achille, retraité du chemin de fer, à Maroquin ; Lambiez Paul, agriculteur à Avesnes-le-Sec ; Guéry Jules, rentier à Robersart ; Frenschmans Auguste, lanneur, Marco-en-Barrais ; Pauwels Gustave, rentier à Dunkerque ; Lacombe Gilbert, ingénieur à Lille, rue de Bourgoigne, 41 ; Calvez Emile, propriétaire à Valenciennes ; Charis, instituteur à Sin-le-Noble ; Bastion François, rentier à Brulles ; Vilain Philippe, négociant à Cambrai.

JURÉS SUPPLEMENTAIRES. — MM. Bellefleur Paul, propriétaire à Douai ; Florin Albert, entrepreneur de peinture à Douai ; Schmidt Auguste, tapissier à Douai ; Couvart Ernest, avocat à Douai.

VIEILLES CHRONIQUES

DE LA RÉGION

Exécution de Carpentier

Charles Carpentier, dit Apollinaire, bonnetier à Puisseux (Pas-de-Calais) était un mauvais drôle, qui rôdait réquiemment sur les chemins déserts, en quête de mauvais coups. Le 17 juillet, dans la nuit, il tendit un guet-apens à un cultivateur de Baizeux, Alfred Boulant, qui venait du marché d'Arras, porteur de 700 francs, et l'assassina d'un coup de fusil.

On ne découvrit le crime que le lendemain matin, quand le chariot de Boulant arriva au village, ramené par les chevaux, qui connaissant le chemin, avaient continué leur route, sans conducteur.

Le corps de l'assassiné se trouvait à l'intérieur du véhicule, la tête fracassée par la pistole de Carpentier. L'instruction de son procès, faite avec beaucoup d'adresse et d'intelligence, accumula contre l'accusé les charges les plus sérieuses.

Il finit par se trouver acquitté, soit aux yeux du jury, soit à cause de ses explications invraisemblables, à de véritables histoires de brigand. Le mot est même tout à fait à sa place ; car Carpentier, pour justifier sa conduite et l'origine des objets compromettants trouvés en sa possession, imagina de raconter que la nuit du crime il avait été entraîné par des « brigands » inconnus, qui avaient cherché à le faire passer pour coupable.

Dans son procès du 11 septembre 1889, le jury du Pas-de-Calais, refusa d'admettre ce romanesque système de défense, et Carpentier, déclaré coupable, fut condamné à mort.

Le pourvoi en grâce de Carpentier ayant été rejeté, l'exécution fut décidée. Elle fut fixée au 23 octobre à 7 heures du matin.

Le condamné, qui se trouvait à la prison de Saint-Omer, fut amené le 22 octobre, à Arras, par le train de 10 h. 45. Avant son départ à 8 heures du soir, il avait appris qu'il allait mourir treize heures plus tard.

On ne sait rien de ce qu'il fit, ou dit, pendant cette longue nuit, la dernière de son existence ; il aurait manifesté du repentir selon certains témoignages, mais la chose est douteuse.

A son arrivée à Arras, Carpentier se vit entouré par un assez grand nombre de curieux, qui attendaient le passage du train. On savait en effet que l'exécution aurait lieu le lendemain.

Deux voitures se trouvaient au débarcadère du chemin de fer. Carpentier prit place dans l'une d'elles, accompagné de deux gendarmes et de l'aumônier de la prison de Saint-Omer, qui ne le quitta pas un instant.

A la même heure commença, sur la place d'Armes, l'érection de la guillotine — sinistre travail — qui dura toute la nuit, sous la direction de l'exécuteur des hautes œuvres de Paris, assisté de son collègue d'Amiens.

A cinq heures et demie, un détachement de cheval du train de génie, deux autres détachements du 2e génie et du 53e de ligne se formèrent en carré, enveloppant un espace de terrain libre où se trouvaient seuls les officiers de service, quelques gendarmes à pied et les agents de la police municipale.

Les deux exécuteurs et leur aide se trouvaient alors au numéro 43 de la place d'Armes. Une voiture vint les y prendre, à six heures moins un quart et les emmena à la prison, en compagnie d'un agent de police.

Le jour paraissait à peine.

Les procédés de la toilette du condamné, qui monta sur une charrette, et bienôt le nombre cortège s'ébranla.

A sept heures moins dix minutes, il était sin. Sur le lieu de supplice par les clameurs de la foule. On y remarquait beaucoup de femmes de jeunes filles et d'enfants, attirés par la curiosité sinistre qu'éveille l'idée du sang répandu.

Un peloton de quinze gendarmes à cheval, commandé par un officier, entourait le lieu de l'exécution. Les gendarmes à pied, sur des chevaux, étaient armés de fusils, et se tenaient à distance, séparés d'elles par d'immenses paliers ; en outre, ses femmes, comme une avant-garde destinée à la défense de tout contact, s'étaient jetées au-devant d'elles.

C'était un grand faute qui faisait Marie-Anne ; les dames de la halle étaient nombreuses ; beaucoup avaient déposé le 6 octobre.

Ces femmes, alors, lui avaient adressé la parole, car dans ces sortes de groupes il y a toujours des curieuses.

Une femme plus hardie que les autres, s'éleva et dit :

— Madame la reine, avait dit cette femme, voulez-vous me permettre de vous donner un avis, mais le 6 octobre, la grosse mort-rivante, c'est-à-dire, vers du cour.

La reine avait fait de la tête un signe si imperceptible que la femme ne l'avait pas vu.

LE NOUVEAU SULTAN

Berlin, 15 janvier. — Dans les milieux bien informés on a déclaré cet après-midi ne rien savoir au sujet de l'information de Madrid selon laquelle le sultan aurait envoyé aux puissances signataires de l'accord d'Algésiras une note les informant de son élévation au trône.

L'indiscipline au 14me Hussards

Alençon, 15 janvier. — Un vent de désobéissance souffle actuellement sur le 14e hussards à Alençon.

Une dizaine de soldats manquent. Certains ne sont pas rentrés à l'expiration de leur permission ; d'autres parmi lesquels un nombre d'une famille noble de la région, sont partis à la suite d'un refus de permission.

On annonce que deux soldats viennent d'être arrêtés à Paris.

La santé de François-Joseph

Londres, 15 janvier. — Le Birmingham Daily Post apprend de milieux bien informés de Londres, que la santé de l'empereur François-Joseph, quoique ne causant pas d'inquiétude immédiate, décline chaque jour. L'empereur ne veut plus quitter Vienne et même une vie plus sédentaire que jamais.

Le crime d'Erquelinnes

Charleroi, 15 janvier. — L'instruction de l'horrible crime d'Erquelinnes, l'assassinat du forgeron Waquier par son neveu, Léon, agissant à l'instigation de sa maîtresse, le crime de la nuit du 10 octobre, est particulièrement intéressant et qui montre avec combien de sang-froid la femme adultère avait préparé le crime. Le meurtre aurait versé un soporifique dans les aliments du repas de son père, et l'aurait fait tomber dans un état de léthargie, pendant lequel elle avait pu accomplir son crime.

Le crime de la nuit du 10 octobre, est particulièrement intéressant et qui montre avec combien de sang-froid la femme adultère avait préparé le crime. Le meurtre aurait versé un soporifique dans les aliments du repas de son père, et l'aurait fait tomber dans un état de léthargie, pendant lequel elle avait pu accomplir son crime.

COURS DES COTONS

Le Havre, 15 janvier. — Cours de clôture du marché des cotons. — Tendance soutenue.

23 fr. 50 ; janvier, 25. ; avril, 74.37 ; mars, 74.25 ; avril, 73.50 ; mai, 73.50 ; juin, 73.12 ; juillet, 72.87 ; août, 72.37 ; septembre, 72.00 ; octobre, 70.87 ; novembre, 69.50 ; décembre, 69.

Arrivé au pied de l'échafaud, il en gravit lentement les degrés, sans se faire soutenir. Parvenu sur la plateforme, il demanda à embrasser toutes les personnes qui s'élevaient avec lui : les deux amoniers, les deux exécuteurs et leur aide et cinq membres de la confrérie de Saint-Léonard de Saint-Omer, instituée voici bien longtemps pour donner aux condamnés les premiers consolations et rendre à leur corps les derniers devoirs.

A ce moment, celui qui allait mourir fut connu sans doute dans la foule un ami ou un compatriote ; il lui fit un signe d'adieu. Mais déjà il n'était plus temps. La scène en se prolongant devenait trop pénible à supporter. Le bourreau se saisit de Carpentier, il se leva sans marquer de faiblesse.

A sept heures moins deux minutes, il était poussé sur la bascule, le dédicé se déchaînait, la machine de mort fonctionnait. Quelques instants après, le cadavre du supplicié était emporté au cimetière sous la surveillance des gendarmes.

L'émotion avait été intense dans la foule. Au moment où le couperet s'abattit, deux femmes et un soldat du génie se trouvèrent mal.

E. A.

Dernière Heure AU MAROC

AGITATEURS ARRETÉS

Tanger, 15 janvier. — Un radiogramme de Casablanca annonce l'arrestation par nos troupes des principaux meneurs et auteurs des troubles de l'ouest marocain. L'un d'eux, Ouid Had Ammon a été arrêté à Ber Rechid. Deux autres, Houszarini et Hadj Himan Bokidi ont été pris près de Médouna. Tous les trois ont été emprisonnés. Ils seront traduits devant un conseil de guerre.

Des nouvelles de Tétouan disent que les nouvelles de Fez ont fait peu d'impression en ville.

La population est favorable à Abd el Kadir.

LE NOUVEAU SULTAN

Berlin, 15 janvier. — Dans les milieux bien informés on a déclaré cet après-midi ne rien savoir au sujet de l'information de Madrid selon laquelle le sultan aurait envoyé aux puissances signataires de l'accord d'Algésiras une note les informant de son élévation au trône.

L'indiscipline au 14me Hussards

Alençon, 15 janvier. — Un vent de désobéissance souffle actuellement sur le 14e hussards à Alençon.

Une dizaine de soldats manquent. Certains ne sont pas rentrés à l'expiration de leur permission ; d'autres parmi lesquels un nombre d'une famille noble de la région, sont partis à la suite d'un refus de permission.

On annonce que deux soldats viennent d'être arrêtés à Paris.

La santé de François-Joseph

Londres, 15 janvier. — Le Birmingham Daily Post apprend de milieux bien informés de Londres, que la santé de l'empereur François-Joseph, quoique ne causant pas d'inquiétude immédiate, décline chaque jour. L'empereur ne veut plus quitter Vienne et même une vie plus sédentaire que jamais.

Le crime d'Erquelinnes

Charleroi, 15 janvier. — L'instruction de l'horrible crime d'Erquelinnes, l'assassinat du forgeron Waquier par son neveu, Léon, agissant à l'instigation de sa maîtresse, le crime de la nuit du 10 octobre, est particulièrement intéressant et qui montre avec combien de sang-froid la femme adultère avait préparé le crime. Le meurtre aurait versé un soporifique dans les aliments du repas de son père, et l'aurait fait tomber dans un état de léthargie, pendant lequel elle avait pu accomplir son crime.

Le crime de la nuit du 10 octobre, est particulièrement intéressant et qui montre avec combien de sang-froid la femme adultère avait préparé le crime. Le meurtre aurait versé un soporifique dans les aliments du repas de son père, et l'aurait fait tomber dans un état de léthargie, pendant lequel elle avait pu accomplir son crime.

COURS DES COTONS

Le Havre, 15 janvier. — Cours de clôture du marché des cotons. — Tendance soutenue.

23 fr. 50 ; janvier, 25. ; avril, 74.37 ; mars, 74.25 ; avril, 73.50 ; mai, 73.50 ; juin, 73.12 ; juillet, 72.87 ; août, 72.37 ; septembre, 72.00 ; octobre, 70.87 ; novembre, 69.50 ; décembre, 69.

— Vous ne répondez pas, avait-elle dit ; n'importe il y vous le donnerai tout de suite. Vous voulez, par exemple, au milieu de votre peuple, d'est-à-dire au milieu de votre vraie famille ; il faut maintenant élever de vous tous ces courtisans qui perdent les rois, et aimer un peu ces pauvres Parisiens qui, depuis vingt ans que vous êtes en France, ne vous ont pas vu quatre fois.

— Madame, répondit ébahissement le roi, vous parlez ainsi parce que vous ne savez pas mon cœur ; je vous ai aimé à Versailles, je vous aimerai de même à Paris.

« Ce n'était pas beaucoup prometteur. Aussi un autre orateur recrit :

— Oui, oui, vous nous aimez à Versailles ; c'était donc par amour que, le 14 juillet, vous vouliez assiéger la ville et la faire bombarder ; c'était donc par amour que, le 6 octobre vous vouliez vous en aller au milieu de la nuit à Trianon.

— C'est-à-dire, reprit la reine, que tout vous a rapporté cela, et que vous l'avez cru ; c'est ce qui fait à la fois le malheur du peuple et celui du roi.

Et cependant, pauvres femmes, on parle de la reine, au milieu des révolutions de son orgueil et des déchirements de son cœur elle trouva une heureuse inspiration. Une de ces femmes, Alsacienne de naissance, lui adressa la parole en allemand.

— Madame, lui répondit la reine, je suis devenue tellement Française que j'ai oublié ma langue maternelle.

C'était charmant à dire ; malheureusement ce fut mal dit.

Les dames de la halle pouvaient s'étonner en criant à plein cœur : Vive la Reine ! Niles s'élevaient en criant du haut du ciel l'événement en criant du haut du ciel l'événement en criant du haut du ciel l'événement.